



# Bulletin d'adhésion 2026 ou de renouvellement d'adhésion

« L'association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf agit depuis 2003 pour protéger, conserver, restaurer et réhabiliter le site naturel et le monument historique qui constituent l'Île du Large, aussi bien s'agissant des éléments bâtis, que de sa faune et sa flore. L'association entend assurer la pérennité des ouvrages historiques construits sur l'Île du Large par leur reconstruction dans le respect de leurs formes originales et leur valorisation avec l'aménagement de l'Île du Large à de nouvelles activités et fonctions. L'objectif guidant les membres de l'Association est de permettre à terme une ouverture au public du site et de réinsérer l'Île du Large dans l'environnement culturel, économique et social de la Normandie et de la France. »  
(article 1 des statuts de l'association : <http://www.ilesaintmarcouf.com/lassociation/les-statuts/>).

## Renseignements concernant le ou les adhérent(e)s

**Nom :** [redacted]

**Prénom :** [redacted]

**Adresse :** [redacted]

**Complément d'adresse :** [redacted]

**Code postal :** [redacted]

**Ville :** [redacted]

**Courriel :** [redacted]

Je donne mon consentement au recueil et à l'utilisation des données me concernant par l'association AILSM aux fins de gestion et d'information sur les activités et évènements organisés par l'association. L'association des Amis de l'Île du Large s'engage à ne pas divulguer, de quelque façon que ce soit, les informations personnelles vous concernant, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

## Votre adhésion

### Je souhaite

Adhérer à l'association    ou     Renouveler mon adhésion

- cotisation annuelle *individuelle* : 20 €
- cotisation annuelle *couple* : 30 €
- cotisation annuelle *institutionnel* (association, entreprise...etc) : 50 €

cotisation *famille* : 30 € + 10 € par membre supplémentaire. Nombre total d'adhérents : [redacted]

Effectuer un don en plus du règlement de ma cotisation **Montant du don :** [redacted]

Pour votre cotisation et votre don, un reçu fiscal vous sera envoyé, il vous permet une défiscalisation de 66% au titre des associations reconnues d'intérêt général.

## Mode de règlement

Libeller votre chèque à l'ordre de « Association Les amis de l'Île du Large »

Adresser le chèque et le formulaire complété à l'adresse :

Association les amis de l'île du Large, 210 impasse de la Briqueterie, Saint Hilaire-Petitville,  
50500 Carentan Les Marais

Vous pouvez également adhérer par internet en payant par carte bancaire ou par virement. Rendez-vous sur le site [www.ilesaintmarcouf.com](http://www.ilesaintmarcouf.com). Il n'est alors pas nécessaire de remplir ce formulaire.